

Le vignoble de la Brosse : en 2004, au sud du vieux village de Bussy-St-Georges, 2000 pieds de vigne ont été plantés par la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire et sont entretenus depuis par les bénévoles de l'association « Les côteaux de la Brosse ». La première vendange a eu lieu en septembre 2006 et la mise en bouteilles en mars 2007. Les vins et cépages produits par l'association sont le Chardonnay (2/3 de la vigne) et le Pinot noir (1/3 de la vigne).

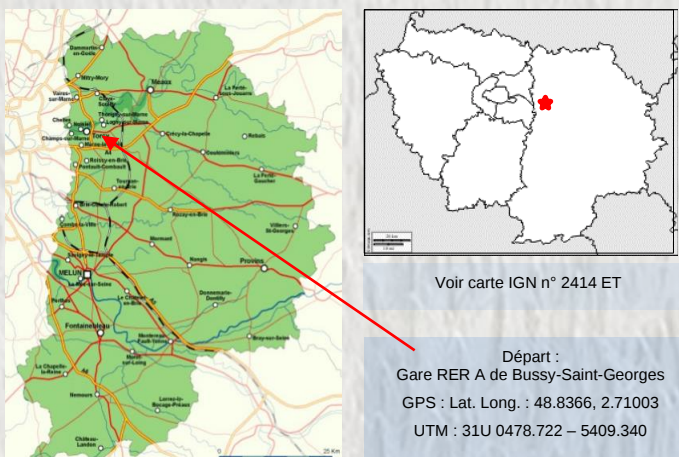
Le moulin Russon : le mécanisme de ce moulin à eau datant du 19^{ème} siècle a été restauré. Avec l'association « les Environs'hôtes », l'Office du Tourisme de Marne-et-Gondoire propose toute l'année des démonstrations de fabrication de farine, des visites nocturnes et des ateliers destinés au grand public.

L'étang de la Loy est un havre de paix pour la faune migratoire et la flore aquatique s'y développent. Le martin-pêcheur tout comme le héron-cendré trouvent refuge dans les îlots au milieu de l'étang. Déjà, au 13^{ème} siècle, cet étang faisait le bonheur des pêcheurs qui s'y approvisionnent en gardons, carpes, tanches ou brochets.

Château de Rentilly a été entièrement recréé par l'artiste Xavier Veilhan et inauguré en 2014. Le bâtiment entièrement recouvert de feuilles d'acier inoxydable laisse une impression de transparence pour ne pas perturber l'environnement paysager exceptionnel. Ce parc faisait partie du patrimoine de la famille Menier.



Le parc de Rentilly – Photo CD ©



Voir carte IGN n° 2414 ET

Départ :
Gare RER A de Bussy-Saint-Georges
GPS : Lat. Long. : 48.8366, 2.71003
UTM : 31U 0478.722 – 5409.340

Accès : Bussy-Saint-Georges est située à 25,9 km à l'est de Paris, à 19,0 km à l'ouest de Meaux et à 7 km du parc à thème Disneyland Paris.

Informations pratiques : gare RER A de Bussy-St-Georges (dir. Marne-la-Vallée). Nombreux parkings à la demi-journée à proximité de la gare RER.
Dénivelé positif : + 100m

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de déchets.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Mise à jour – Mars 2021

RANDONNER EN SEINE ET MARNE



Bussy-Saint-Georges Vallée de la Brosse



L'étang de la Broce – Photo CD ©

Ce circuit dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée va vous surprendre. A peine sorti du RER, nous longeons un étang, un vignoble et un charmant ruisseau. Nous enchaînons par l'ancien village, le moulin Russon et l'étang de la Loy avant d'atteindre le parc de Rentilly avec ses arbres exotiques et son château « transparent ». Mais, c'est déjà le retour au RER après une halte à l'étang de la Broce.



12 km



3 h 00



Jaune



Moyen

CODERANDO 77

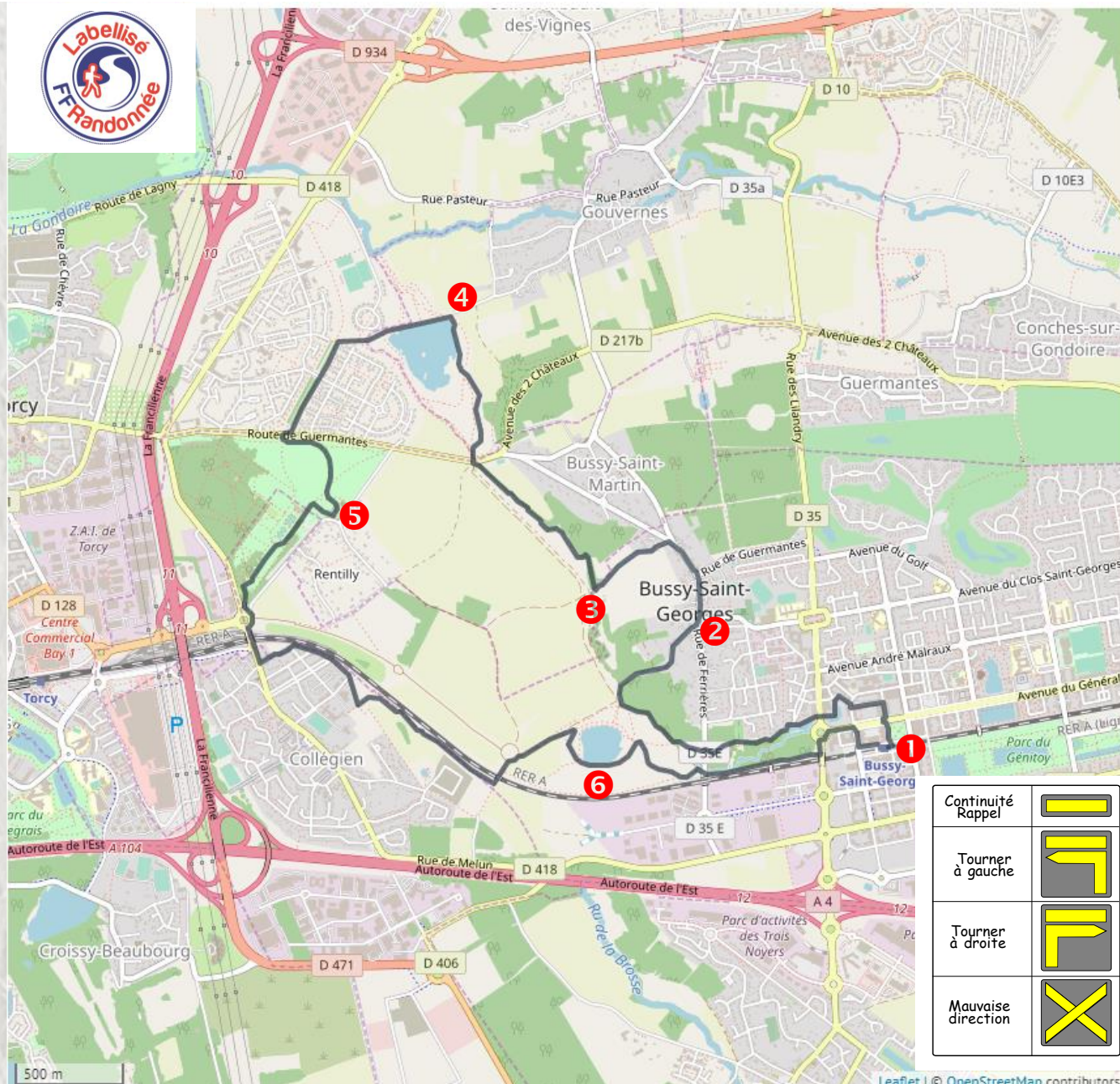
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU

01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

Vallée de la Brosse



- 1 Emprunter la sortie Place de la gare, Prendre à gauche la rue Konrad-Adenauer et la rue Robert-Schuman à gauche. Faire un droite-gauche et, de la rue B. Palissy, s'engager à gauche dans la sente qui longe l'étang. Couper une large avenue pour, en face, côtoyer un autre étang et entrer en sous-bois vers la vallée de la Brosse. La sente longe le vignoble et coupe une rue, A la fourche aller à droite et franchir le ru de la Brosse. Le suivre en laissant à gauche l'étang de la Brosse (ou de la Broce) puis, à la 2^{ème} bifurcation, tourner à droite, franchir le ru et monter vers Bussy.
- 2 En haut, prendre à gauche. Après l'église St-Georges, admirer le point de vue sur la vallée de la Brosse. Dépasser une tour-pigeonnier du 18^{ème} siècle, continuer en face, rue de Torcy avant de descendre à gauche par la rue du Lavoir jusqu'au moulin Russon.
- 3 Suivre à droite le chemin le long du ru de la Brosse, et à la fourche prendre à gauche pour franchir la passerelle sur le ru. La sente longe celui-ci, coupe la D217b et se poursuit en face par un large chemin. A la fourche aller à droite et suivre le ru jusqu'à l'étang de la Loy, emprunter la passerelle à droite pour le longer.
- 4 Prendre la digue de l'étang à gauche et continuer dans la même direction jusqu'à une large allée arborée. L'emprunter à gauche. Dépasser la Demi-Lune pour traverser avec prudence la route de Guermantes et entrer dans le parc de Rentilly. Se diriger vers les communs et le château par le chemin de gauche formant un grand arc de cercle.
- 5 Après un détour à gauche au niveau des communs, puis à droite vers le château, emprunter la large esplanade en façade du château et sortir par la Grille-Noire. Au rond-point, aller à gauche, passer au-dessus des voies du RER pour entrer dans Collégien par la rue Michel-Chartier. S'engager à gauche, rue de la Croix-Blanche, puis dans la sente en face, le long du RER. Tourner à gauche 700 m plus loin, franchir le RER et partir à droite dans une large allée bordée d'arbres pour rejoindre l'étang de la Broce.
- 6 Le contourner à droite et, à son extrémité, tourner deux fois à droite. Couper la route, monter en face par une allée qui débouche boulevard de Lagny. Prendre à gauche, au rond-point, partir à droite dans l'avenue du Général-de-Gaulle et au feu tourner à droite boulevard Mendès-France pour retrouver à gauche la gare du RER.



Continuité Rappel	
Tourner à gauche	
Tourner à droite	
Mauvaise direction	

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".